



DÉTENU INGÉRABLE

JUSQU'A QUAND ATTENDRA-T-ON AVANT D'AGIR ?

FO Justice CP Béziers souhaite alerter une nouvelle fois sur la situation extrêmement préoccupante d'un détenu actuellement affecté au centre de détention.

Ce détenu, au comportement instable, imprévisible et de plus en plus agressif, cumule à ce jour 46 comparutions en commission de discipline, ce qui illustre à lui seul son incapacité à se conformer aux règles de détention.

Les faits recensés sont particulièrement graves et répétés : tapage incessant, dégradations matérielles, refus d'obtempérer, incendie de cellule, insultes, violences verbales, mais également agression avec arme improvisée (barre de fer) à l'encontre d'un personnel.

Au-delà de ces actes déjà inacceptables, son comportement récent suscite une vive inquiétude au sein des équipes. **Ce détenu développe des propos déplacés, obsessionnels et inappropriés à l'égard d'un personnel féminin**, allant jusqu'à tenir publiquement des affirmations à caractère personnel devant d'autres détenus, créant un climat particulièrement malsain et dangereux.

La situation évolue de manière inquiétante, avec un risque réel de passage à l'acte. Les personnels alertent clairement : nous sommes face à un individu susceptible de s'en prendre physiquement à un agent, et notamment à un personnel féminin.

FO Justice CP Béziers dénonce avec fermeté cette situation.

Allons-nous attendre une agression pour réagir ?

Allons-nous une fois de plus intervenir après coup, lorsqu'un agent aura été victime ?

FO Justice CP Béziers exige des mesures immédiates et adaptées :

- Le transfert sans délai de ce détenu vers un autre établissement,
- Ou son orientation vers une structure adaptée à son profil, notamment au regard de son instabilité comportementale et des risques qu'il présente.

Il est inacceptable que les personnels continuent d'exercer leurs missions dans un climat d'insécurité permanente face à un individu dont la dangerosité est connue, documentée et signalée à de multiples reprises.

Les agents ne doivent pas être exposés inutilement.

FO Justice CP Béziers apporte tout son soutien aux collègues confrontés quotidiennement à cette situation. Nous resterons particulièrement vigilants et n'hésiterons pas à alerter de nouveau, voire à engager des actions, si aucune mesure concrète n'est prise rapidement.

La sécurité des personnels ne se négocie pas. Elle doit être garantie.

FO Justice CP Béziers - Le : 23 juin 2026

